



# LE PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE SUPERVISÉE

La conduite supervisée permet au candidat âgé de **18 ans au minimum**, inscrit dans une école de conduite, de compléter sa formation initiale par une phase de conduite «supervisée» par un accompagnateur, afin de passer l'épreuve pratique dans des conditions plus sereines. Cette forme d'apprentissage est plus souple que l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), mais possède des avantages similaires.

## Enjeux et objectifs

**Les enjeux de l'obtention du permis de conduire sont multiples.**

Le permis de conduire est indispensable pour être autonome, il facilite la recherche d'un emploi et/ou son maintien, il simplifie d'accès aux études, il permet de pratiquer ses loisirs etc...

**Notre objectif de formation est de vous transmettre...**

- des savoirs théoriques : apprentissage du Code de la route, savoirs mécaniques, etc.
- un savoir-faire : maîtrise du véhicule, perception des informations, analyse des situations, prise de décision, etc.
- un savoir-être : conscience du danger, prise en compte de l'aspect social de la conduite, courtoisie, respect des usagers, en particulier les plus vulnérables, etc.

**... afin de faire de vous un.e conducteur.trice prudent.e et responsable.**

**LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST NOTRE PRINCIPAL OBJECTIF, AFIN DE SAVOIR CONDUIRE UN VÉHICULE EN TOUTE SÉCURITÉ.**

## Suivi de la formation

**Vous pouvez accéder à votre suivi via votre livret numérique de formation** (remis à votre inscription à l'auto-école)

- L'enseignant y note les objectifs de travail et les compétences acquises ou en cours d'acquisition.
- À la fin de votre formation, nos formateurs vous préparent à l'examen du permis.

## Référentiel Pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Le **REMC** est un programme de formation de référence mis en place par les pouvoirs publics via l'arrêté du 13 mai 2013. C'est un socle d'apprentissage de la prévention routière et de la formation au **permis B**.

Les enseignants de l'auto-école Michel sont formés pour mettre en œuvre les nouveaux programmes de formation issus du REMC, en vous enseignant une conduite sûre et en vous sensibilisant aux différents risques liés à la route.

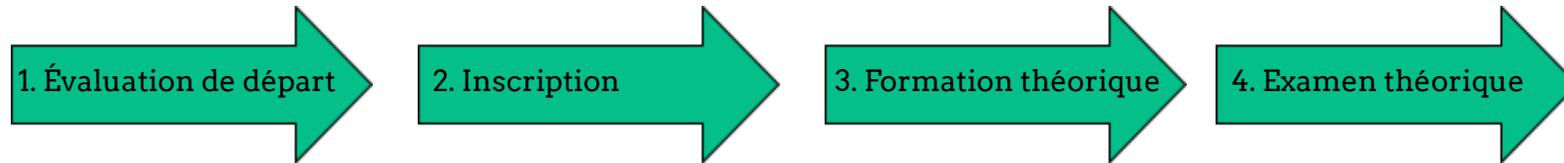
Ce référentiel s'articule donc autour de 4 grandes notions qui sont considérées comme acquises lorsque les compétences associées sont maîtrisées par l'élève.

C1 → MAÎTRISER <u>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</u>	C2 → APPRÉHENDER <u>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.</u>	C3 → CIRCULER <u>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</u>	C4 → PRATIQUER <u>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule</li> <li>● Savoir s'installer</li> <li>● Savoir tenir et tourner le volant</li> <li>● Démarrer et s'arrêter</li> <li>● Le dosage de l'accélération et du freinage</li> <li>● L'utilisation de la boîte de vitesse</li> <li>● Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire</li> <li>● Regarder autour de soi et avertir</li> <li>● Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rechercher la signalisation</li> <li>● Choisir sa voie de circulation</li> <li>● Adapter l'allure aux situations</li> <li>● Détecter, identifier et franchir les intersections</li> <li>● Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité</li> <li>● Le franchissement de carrefour à sens giratoire</li> <li>● Savoir se stationner en épi, en bataille et en créneau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>● Gérer des croisements, dépassements et le comportement quand on est dépassé</li> <li>● Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>● Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie</li> <li>● S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>● Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense</li> <li>● Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Savoir suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>● Connaître les principaux facteurs de risque au volant</li> <li>● Connaître le comportement à adopter en cas d'accident</li> <li>● Faire l'expérience des aides à la conduite: régulateur, limiteur ...</li> <li>● Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>● Pratiquer l'écoconduite.</li> </ul>

# LE PARCOURS DE FORMATION CONDUITE SUPERVISÉE

## Parcours théorique

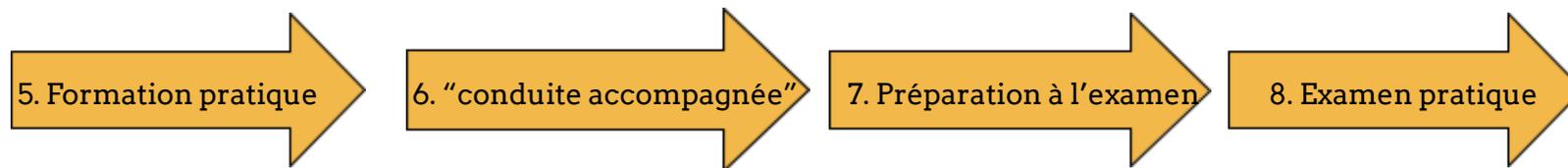
- Lors de votre inscription, l'auto-école vous fournit tout le matériel pédagogique ainsi que les accès numériques pour commencer cette formation théorique indispensable.
- Quand vous le souhaitez, venez vous former à l'épreuve théorique générale pendant les horaires d'ouverture du bureau. N'hésitez pas à poser vos questions lors de la correction, afin d'avoir une réponse détaillée et personnalisée par rapport à vos doutes.
- Entraînez-vous à toute heure où que vous soyez : vous avez la possibilité d'accéder au code sur internet pour travailler plus souvent et obtenir plus rapidement votre code de la route.



## Parcours pratique de la conduite supervisée

Pendant la phase pratique, vous devrez acquérir la maîtrise des **quatre compétences principales** de conduite (voir REMC ci-dessus)

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique



Un minimum de 20 leçons\* de conduite (en boîte manuelle) ou de 13 leçons\* (en boîte automatique) en auto-école est obligatoire.

Un rendez-vous préalable (1 leçon\*) sera fixé avec au moins un parent accompagnateur. A l'issue de ce rendez-vous une attestation de fin de formation initiale (AFFI) sera remise à l'élève. (Pensez bien à vous munir, en cas de contrôle, de l'AFFI, de votre livret de conduite et d'une pièce d'identité quand vous conduisez avec votre accompagnateur.trice (qui devra se munir de ses papiers également).

\*Une leçon de conduite = 60 minutes.

## AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE SUPERVISÉE

- Développer expérience et confiance au volant ;
- Entrée en conduite supervisée à n'importe quel moment de la formation, sur avis du moniteur ;
- Coût du permis de conduire moins élevé et consolidation économique des acquis après un échec ;
- Souplesse du dispositif sans durée et kilométrage minimum.

### BON À SAVOIR :

Contrairement à l'apprentissage anticipé de la conduite, cette formule ne permet pas de réduire la durée de la période probatoire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre trois ans sans infraction avant d'en obtenir 12. Le candidat ne bénéficie donc pas nécessairement de tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».